

## La MSA vous propose de réaliser un bilan bucco-dentaire

### ❖ Comment en bénéficier ?

- ▶ Prenez rendez-vous chez le chirurgien-dentiste de votre choix.
- ▶ Allez à ce rendez-vous muni de l'imprimé de prise en charge que vous venez de recevoir.
- ▶ Remettez-lui ce document qui lui permettra de recevoir ses honoraires par la MSA.

### ❖ Déroulement du bilan bucco-dentaire

- ▶ À l'occasion de ce bilan bucco-dentaire, votre chirurgien-dentiste :
  - réalisera un bilan de votre état de santé bucco-dentaire accompagné si nécessaire d'un plan de soins,
  - apportera les conseils et informations relatifs à votre état de santé bucco-dentaire.

Parlez-lui de vos maladies, des médicaments que vous prenez, ainsi que de vos éventuelles allergies.

Si des soins sont nécessaires, ils seront pris en charge selon les modalités habituelles.

La MSA mène de nombreuses actions de prévention pour donner les moyens à chacun de devenir acteur de sa santé



vous accompagner

## Prenez votre santé bucco-dentaire en main

■ Vous avez 60 ans



Ref. : 11948 - 10/17-CCMSA - Conception: Corp&co - © Crédit photo CCMSA - Illustrations : I. Béhier

## 60 ans ! un âge important pour la santé bucco-dentaire

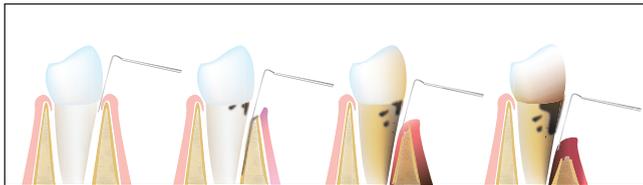
### ❖ À cet âge, les principales maladies bucco-dentaires sont :

#### ▶ La carie

Peu visible et non douloureuse dans un premier temps, cette maladie, en l'absence de soins, détruit la dent progressivement.

#### ▶ La maladie parodontale

Cette maladie détruit progressivement les tissus qui soutiennent la dent (gencives, os, ligament) entraînant saignements des gencives, « déchaussements » et mobilités dentaires...



Stade d'évolution des parodontopathies (maladies parodontales)

**Mais il existe d'autres maladies comme les lésions buccales bénignes, voire les cancers buccaux.**

#### Quelques chiffres\*

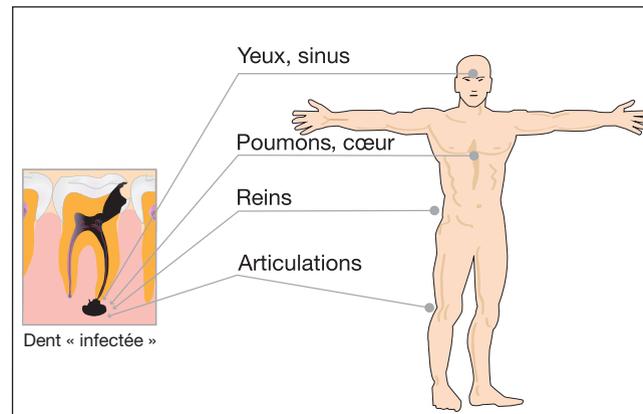
- En 2016, 8 ressortissants agricoles sur 10 âgés de 65 ans n'ont pas consulté de chirurgien-dentiste depuis au moins 1 an.
- Une étude menée en 2008 auprès de 8887 ressortissants agricoles montre que 87 % des personnes âgées de 65 ans présentaient un ou plusieurs besoins en soins bucco-dentaires.

\* Source : Études MSA

## Une idée fausse : les dents, ce n'est pas de la santé

### ❖ Les maladies des dents et des gencives peuvent :

- ▶ s'accompagner d'abcès, de saignements des gencives, de mobilité des dents, voire de leur déchaussement,
- ▶ aggraver des pathologies générales préexistantes (maladies coronariennes, diabète, maladies rénales...),
- ▶ provoquer à distance des affections localisées (oculaires, cardiaques, pulmonaires, articulaires, rénales...) ou généralisées (septicémie).



**ATTENTION :** lors de maladies des dents et/ou des gencives les bactéries situées dans la bouche peuvent emprunter les voies circulatoires (circulation sanguine) et ainsi se localiser partout dans le corps.

## Les trois règles d'or pour préserver sa santé bucco-dentaire

### 1 Acquérir de bonnes habitudes d'hygiène alimentaire et de vie

- ▶ Éviter le tabac et l'alcool.
- ▶ Limiter les aliments sucrés, collants, les boissons acides et sucrées (sodas), le grignotage.

### 2 Avoir une bonne hygiène bucco-dentaire

- ▶ Se brosser les dents 2 à 3 fois par jour, après chaque repas, pendant 3 minutes.
- ▶ Utiliser une brosse à dents manuelle ou électrique, un dentifrice fluoré, des brosettes, du fil dentaire, un hydropulseur (jet d'eau hydropulsé)...

### 3 Se rendre régulièrement chez le chirurgien-dentiste (au moins une fois tous les 2 ans)

- ▶ Pour éviter et/ou retarder l'apparition et le développement d'une parodontopathie...
- ▶ ...et ainsi limiter les traitements lourds et coûteux.

**ATTENTION :** pour certaines maladies, comme le diabète ou la cardiopathie, un suivi bucco-dentaire annuel est indispensable. Même si vous portez un appareil dentaire complet, il est important de consulter votre chirurgien-dentiste tous les 2 ans, afin de vérifier le bon état de votre cavité buccale et de détecter toute(s) lésion(s) de la bouche.